



Presque 10 ans après sa mise sur le marché, l'**ANAPEN®**, seul **auto-injecteur d'urgence d'a drénaline** vendu en pharmacie pour sauver la vie des **allergiques** lors d'un **choc anaphylactique**, sème le **doute** et la **panique** chez les **patients**. En cause, **une défaillance** du **produit**.

L'Association Française de Prévention des Allergies (AFPRAL) a interpellé l'Agence Nationale de Sécurité du Médicament l'ANSM afin qu'aucun ANAPEN® défectueux ne continue à circuler, mettant en danger la vie des usagers.

Chronologie : le temps passe, le problème est toujours là
L'ANAPEN®, stylo auto-injecteur d'adrénaline, élément incontournable de la trousse d'urgence d'enfants et d'adultes devant vivre avec de graves allergies, est trop souvent en rupture de stock, ce que l'AFPRAL dénonce régulièrement.

15 mai 2012 : l'ANSM (Agence Nationale de Sécurité du Médicament) annonçait une nouvelle rupture de stock du stylo injecteur ANAPEN®, sans autre information. La raison de cette rupture a finalement été découverte par des réseaux sociaux qui ont relayé une annonce de la

ALLERGIE : L'ANAPEN®, objet de tous les soupçons

Écrit par AFPRAL

Mardi, 18 Décembre 2012 13:12 - Mis à jour Mardi, 18 Décembre 2012 13:18

BBC informant du retrait du marché anglais des stylos ANAPEN® pour cause de défaillance : certains stylos auto-injecteurs n'administrent pas complètement l'adrénaline dans le muscle (enquête auprès des médecins prescripteurs). Le fabricant anglais a donc décidé de rappeler l'ensemble des lots.

En France, compte tenu de l'absence d'alternative de cette forme d'adrénaline auto-injectable, l'ANSM a choisi de laisser les patients utiliser ces stylos auto-injecteur défectueux.

Pourtant deux autres stylos injecteurs ont obtenu leur autorisation de mise sur le marché. S'ils ne sont toujours pas dans les pharmacies c'est parce que la commission Economique des Produits de Santé n'a pas trouvé d'accord tarifaire avec les laboratoires concernés...

12 juillet 2012 (soit 3 mois plus tard !) : Suite au combat mené par l'AFPRAL (Association Française de Prévention des Allergies), « une solution alternative visant à substituer ANAPEN® par EPIPEN® » était mise en place par l'ANSM mais cette solution n'était disponible qu'en pharmacie hospitalière ce qui est difficile à gérer pour les allergiques et leur famille, surtout ceux habitant loin d'un centre hospitalier.

10 décembre 2012 : Grâce à l'opiniâtreté de la présidente de l'AFPRAL, Pascale COURATIER, l'Agence nationale du médicament (ANSM) a finalement admis que le système d'administration de l'ANAPEN® était défaillant et que, au vu du risque encouru par les allergiques, elle demandait au laboratoire commercialisant l'ANAPEN® de conditionner dans un même emballage DEUX stylos auto injecteurs ! (au cas où...).

Comment présumer qu'un conditionnement sera plus sécuritaire qu'un autre ? et si les deux stylos sont défaillants, que faire en cas de choc anaphylactique ?
Pourquoi ne pas autoriser la mise sur le marché des stylos EPIPEN® qui eux, sont fiables ?

ALLERGIE : L'ANAPEN®, objet de tous les soupçons

Écrit par AFPRAL

Mardi, 18 Décembre 2012 13:12 - Mis à jour Mardi, 18 Décembre 2012 13:18

Autant de question que l'AFPRAL continue de poser en réclamant auprès des instances un médicament de substitution valable et efficace pour les allergiques. Pourquoi attendre un scandale sanitaire et des morts pour agir ?